

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Stage Croquis urbain & pigments

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre :

- L'organisatrice et enseignante : Katy-Anna Gibbe, artiste aquarelliste et carnettiste et Charlotte Gouillon, fabricante d'aquarelles artisanales et aquarelliste, ci-après dénommées « les Organisatrices »,
- Le-la participant-e : toute personne s'inscrivant à un stage d'aquarelle et de carnet de voyage, ci-après dénommée « le-la Participant-e ».

Toute inscription effectuée en ligne vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, sans réserve.

Article 1 - Objet et contenu des stages

Les stages « Carnet de voyage & Aquarelle » proposent une initiation et un approfondissement aux techniques suivantes : fabrication de l'aquarelle, croquis sur le vif, dessin, aquarelle et techniques mixtes, composition de pages

Les stages sont dispensés par Katy-Anna Gibbe, enseignante qualifiée et Charlotte Gouillon, fabricante d'aquarelles artisanales sous le nom de Jolies Graines, pour une durée moyenne de 6 à 7 heures par jour, selon le programme indiqué.

Le contenu pédagogique de chaque stage est transmis au-la Participant-e sur demande et/ou après inscription. Ce programme est indicatif et non contractuel. Les lieux, horaires, contenus précis et durées des séances peuvent être adaptés en fonction des contraintes pédagogiques, techniques, météorologiques ou organisationnelles. Ces ajustements ne sauraient engager la responsabilité des Organisatrices.

La prestation comprend exclusivement :

- l'organisation du stage,
- l'enseignement et l'encadrement pédagogique.

La prestation n'inclut pas :

- les frais de transport,
- l'hébergement et la restauration, sauf mention contraire précisée dans la fiche du stage.

Article 2 - Conditions d'inscription

L'inscription à un stage est considérée comme définitive uniquement après réception de l'ensemble des éléments demandés, à savoir :

- la réception de l'inscription et la validation du paiement sur le site www.joliesgraines.fr
- l'acceptation des CGV se fait automatiquement lors de l'inscription en ligne.

À réception de ces éléments :

- un premier courriel accuse réception de l'inscription,
- un second courriel est envoyé environ 15 jours avant le début du stage afin de confirmer sa tenue.

Les Organisatrices se réservent le droit de refuser une inscription en cas de stage complet ou de dossier incomplet.

Article 3 - Annulation et remboursement

Annulation par le-la Participant-e

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courriel ou courrier).

Plus de 15 jours avant le début du stage : remboursement intégral des sommes versées.

Moins de 15 jours avant le début du stage : la totalité du montant du stage reste dû et aucun remboursement ne pourra être effectué.

En cas d'interruption ou d'absence en cours de stage, aucun remboursement ne sera accordé, quelle qu'en soit la cause.

Annulation par les Organisatrices

En cas d'annulation du stage du fait de des Organisatrices (effectif insuffisant, empêchement majeur, météo), l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique sera remboursée.

Les stages sont organisés sous réserve d'un nombre minimum de participantes.

En cas d'effectif insuffisant, les Organisatrices se réservent le droit d'annuler le stage et de procéder au remboursement intégral des sommes versées.

Aucune autre indemnité (transport, hébergement, restauration, perte de revenus, etc.) ne pourra être réclamée.

En cas de conditions météorologiques défavorables, certaines activités prévues en extérieur pourront être remplacées par des activités en intérieur, sans que cela ne constitue un motif de remboursement.

Article 4 - Responsabilité et assurance

Le-la Participant-e déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile personnelle couvrant les dommages qu'il pourrait causer à des tiers.

Les Organisatrices déclinent toute responsabilité en cas de :

- perte, vol ou détérioration des effets personnels du-de la Participant-e,
- accident survenu en dehors des temps de stage,
- dommages résultant d'un usage inapproprié du matériel personnel du-de la Participant-e.

Le-la Participant-e s'engage à respecter les consignes de sécurité et d'utilisation du matériel fournies durant le stage. Les Organisatrices ne pourront être tenues responsables en cas de non-respect de ces consignes.

Article 5 - Droit à l'image

Sauf opposition écrite du-de la Participant-e, les Organisatrices se réservent le droit d'utiliser des photographies ou vidéos prises durant les stages, à des fins de communication et de promotion (site internet, réseaux sociaux, supports imprimés), dans le respect de l'image et de la vie privée des Participant-e-s.

Article 6 - Données personnelles

Les informations personnelles recueillies lors de l'inscription sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative et pédagogique des stages. Elles ne sont ni cédées ni vendues à des tiers.

Conformément à la réglementation en vigueur, le-la Participant-e dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 7 - Acceptation des conditions générales de vente

Le-la Participant-e reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve dès son inscription en ligne.